

GAL de l'Est Audois

Synthèse des résultats de la consultation écrite du 1^{er} août 2017

Les éléments nécessaires à la consultation écrite ont été transmis par voie numérique aux 32 membres titulaires du comité de programmation du GAL de l'Est Audois.

L'objet de cette consultation écrite est la programmation de trois dossiers ayant reçu un avis favorable en opportunité. Il s'agit des trois dossiers suivants :

- **FR CIVAM, projet « opération de ferme en ferme sur le territoire de l'Est Audois », vote favorable en opportunité le 22/09/2016**

Plan de financement :

	Taux d'aide	Montant
Le Grand Narbonne	12.58 %	3 680.06 €
Conseil départemental Aude	3.42 %	1 000 €
Auto financement	20 %	5 850.07 €
UE - FEADER	64 %	18 720.24 €
Total du projet	100 %	29 250.37 € HT

- **Aude Cathare évason (anciennement association Les Trois Vents), projet « création d'un parc de vélos à assistance électrique », vote favorable en opportunité le 22/09/2016**

1

Plan de financement :

	Taux d'aide	Montant
Communauté de communes Corbières, Salanque, Méditerranée	16 %	8 160 €
Auto financement	20 %	10 200.75 €
UE - FEADER	64 %	32 640 €
Total du projet	100 %	51 000.75 € HT

- **Salin de Lapalme, projet « écosite lagune de Lapalme », vote favorable en opportunité le 09/06/2016**

Plan de financement :

	Taux d'aide	Montant
Le Grand Narbonne	13.63 %	5 738.15 €
Commune de Lapalme	2.37 %	1 000 €
Auto financement	20 %	8 422.69 €
UE - FEADER	64 %	26 952.60 €
Total du projet	100 %	42 113.44 € HT

A la date limite de retour, vingt-cinq votes ont été exprimés. Ils se répartissent comme suit :

	Favorable	Défavorable	Abstention
FR CIVAM LRMP – Opération « de ferme en ferme » dans l'est audois	24	0	1
AUDE CATHARE EVASION – Création d'un parc vélos à assistance électrique dans les Corbières	23	0	2
SALINS DE LAPALME – Ecosite Lagune de Lapalme	21	1	3

Les réponses non formulées dans le délai imparti valent accord.

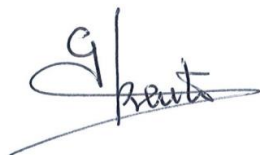
Par conséquent, l'ensemble des questions soumises au vote lors de cette consultation écrite est approuvé à la majorité.

2

Nous attestons la véracité des éléments ici rapportés.

A Narbonne, le 31/08/2017

Gérard BARTHEZ
Président de l'AMCM



Magali VERGNES
Présidente du comité de programmation

